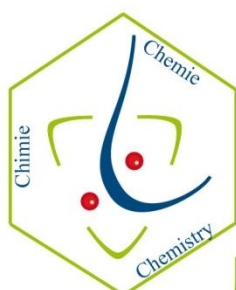


UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE
Faculté des Sciences et Techniques

LIVRET DE L'ÉTUDIANT
REGIO CHIMICA
Année 2025 - 2026



Regio Chimica



Licence transfrontalière en chimie
Grenzüberschreitender Chemie-Bachelor



Site internet de la Faculté des Sciences et Techniques : <http://www.fst.uha.fr>

E-mail : Attention, durant l'année, des informations vous seront envoyées directement sur votre boîte mail UHA. Vous devez **IMPERATIVEMENT** consulter votre boîte mail UHA tous les jours.

Table des matières

1	La Faculté des Sciences et Techniques (FST) et vos interlocuteurs.....	3
2	Le campus.....	4
2.1	Le plan.....	4
2.2	Localisation des salles d'enseignement	5
3	Calendrier universitaire 2025-2026	6
4	Les emplois du temps	7
5	L'accueil des personnes en situation de handicap	8
6	Les étudiants boursiers	8
7	PIX (certification des compétences numériques)	9
8	Lexique des termes universitaires.....	10
9	Les maquettes de 1ère année	10
9.1	Regio Chimica semestre 1	11
9.2	Regio Chimica semestre 2.....	12
10	Règlement Regio Chimica	13
10.1	Objet	13
10.2	Organisation générale de la formation	13
10.3	Recrutement, Inscription.....	14
10.4	Validation des formations antérieures	15
10.5	Organisation et application du contrôle des connaissances.....	15
10.6	Validation des Unités d'Enseignement (UE), des blocs de compétences (BCC) et des semestres.....	15
10.6.1	Obtention des UE et des BCC.....	15
10.6.2	Obtention des semestres	15
10.7	Choix du lieu d'études pour la troisième année.....	17
10.8	Jury	17
10.9	Redoublement, Progression	17
10.10	Progression en année supérieure	17
10.11	Acquisition de crédits par anticipation dans un semestre supérieur	17
10.12	Absence aux examens – Fraudes	18
10.13	Diplômes	18
10.14	Voies de recours	18
11	COORDONNÉS UTILES :	20

1 La Faculté des Sciences et Techniques (FST) et vos interlocuteurs

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, aussi appelée Faculté des Sciences et des Techniques (FST), a été créée en 1958. Elle est située sur le campus de l'Illberg à Mulhouse et est une des composantes de l'Université de Haute-Alsace (UHA).

La FST : L'UFR Sciences et Techniques est dirigée par un directeur, M. Mickael DERIVAZ (mickael.derivaz@uha.fr) qui est assisté d'une secrétaire de direction, Mme Sabah AMATRUDA (tel. 03 89 33 62 00).

REGIO CHIMICA : La licence Regio Chimica est une des formations de la FST. Vos interlocuteurs pour cette formation sont :

- M. **Christophe KREMBEL** (christophe.krembel@uha.fr, 03 89 33 62 68), le **directeur** de la licence, qui est la personne en charge du bon déroulement de votre formation. Il est la personne référente pour tout renseignement concernant votre scolarité en France.

Des rendez-vous individuels sont possibles **dans le bureau Regio Chimica** (1er étage de la FST) ou dans le **bureau Enseignants de Physique au RDC**. Merci de le contacter par téléphone ou mail pour fixer un horaire de rendez-vous.

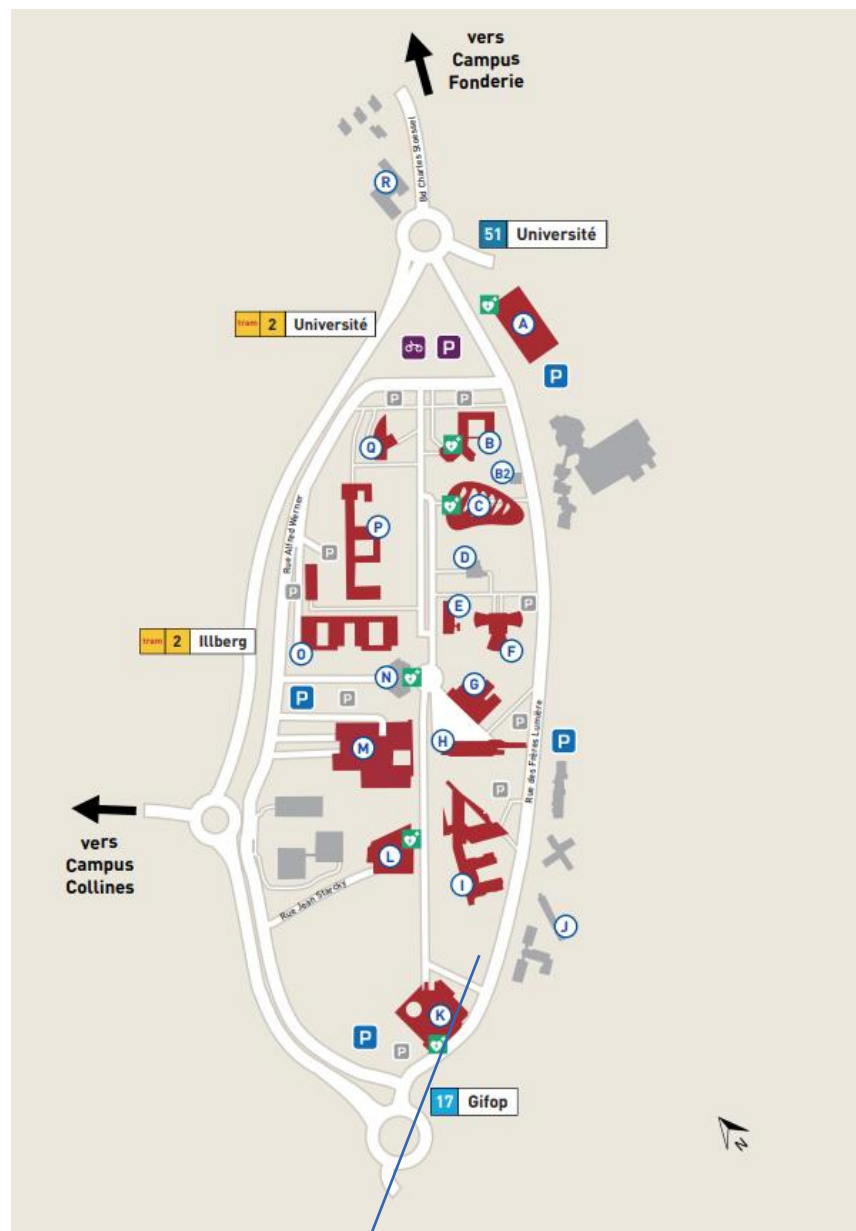
- Mme **Régine GSCHWINDENMANN** (regine.gschwindenmann@uha.fr, 03 89 33 62 12), **responsable des étudiants de licence Regio Chimica à la scolarité de la FST** (différente de la scolarité centrale de l'UHA, située Maison de l'étudiant en bas du campus de l'Illberg), qui s'occupe des emplois du temps, des salles, gère les absences et organise les examens. Mme Gschwindenmann est votre personne référente pour la remise de vos justificatifs d'absence et pour les questions d'emploi du temps.

Horaires d'ouverture de la scolarité de la FST (18, rue des Frères Lumière - 68093 Mulhouse) :
7h45 à 12h30
Fermé au public les après-midis

- M. **Marcel REGENBERG** (regiochimica@uni-freiburg.de, 0049 761 203 6133), qui est le **coordinateur de la licence en Allemagne**. Pour toute question relative aux démarches administratives à l'université Albert-Ludwigs de Freiburg, merci de le contacter directement.

2 Le campus

2.1 Le plan



FST n° 18
Bâtiment K

2.2 Localisation des salles d'enseignement

Bâtiment	Salle	Localisation
FST 18 rue F.Lumière Bâtiment K	<u>Amphithéâtres :</u> ILL_K_AMPHI A ILL_K_AMPHI TAGLANG ILL_K_AMPHI GB (Gaston Berger) <u>Salles de COURS ou TD :</u> ILL_K_001 à 006 ILL_K_100 à 108 ILL_K_201 à 203 <u>Salles TP :</u> ILL_K_TP CHIMIE PHYS ILL_K_TP CHIMIE MINE ILL_K_TP CHIMIE ORGA ILL_K_TP PHYS 1 ILL_K_TP PHYS 2 ILL_K_TP EEA <u>Salles informatique :</u> ILL_K_110 INFO ILL_K_107 INFO ILL_K_109 INFO ILL_K_203 INFO	rez de chaussée rez de chaussée 1 ^{er} étage rez de chaussée 1 ^{er} étage 2 ^{ème} étage 1 ^{er} étage 1 ^{er} étage 1 ^{er} étage rez de chaussée rez de chaussée rez de chaussée 1 ^{er} étage 1 ^{er} étage 1 ^{er} étage 2 ^{ème} étage
FST 6 rue des F. Lumière Bâtiment F	ILL_F_S1 à S4	1 ^{er} étage
FST 6 rue des F. Lumière Bâtiment E	ILL_E_001 à 003 ILL_E_INFO	rez de chaussée rez de chaussée
ENSISA Lumière Bâtiment I	<u>Salles informatique :</u> ILL_I_E37 (42 postes) ILL_I_E38 (28 postes)	2 ^{ème} étage

3 Calendrier universitaire 2025-2026

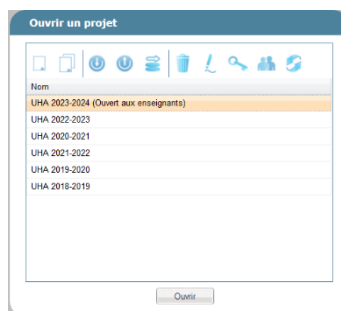
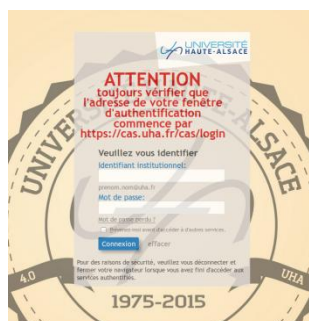
Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier	
1 V		1 L		1 M		1 S	Toussaint	1 L		1 J	Jour de l'an
2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 D		3 M		3 V		3 L		3 M		3 S	
4 L		4 J		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 M		5 V		5 D		5 M		5 V		5 L	
6 M		6 S		6 L		6 J		6 S		6 M	
7 J		7 D		7 M		7 V		7 D		7 M	
8 V		8 L	RENTÉE 14h	8 M		8 S		8 L		8 J	
9 S		9 M	Début cours S1	9 J		9 D		9 M		9 V	
10 D		10 M		10 V		10 L	Pont si possible	10 M		10 S	
11 L		11 J		11 S		11 M	Armistice 1918	11 J		11 D	
12 M		12 V		12 D		12 M		12 V		12 L	
13 M		13 S		13 L		13 J		13 S		13 M	
14 J		14 D		14 M		14 V		14 D		14 M	
15 V		15 L		15 M		15 S		15 L		15 J	
16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 V	
17 D		17 M		17 V		17 L		17 M		17 S	
18 L		18 J		18 S		18 M		18 J		18 D	
19 M		19 V		19 D		19 M		19 V		19 L	Début UE Libres
20 M		20 S		20 L		20 J		20 S		20 M	
21 J		21 D		21 M		21 V		21 D		21 M	
22 V		22 L		22 M		22 S		22 L		22 J	
23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	Vacances	23 V	
24 D		24 M		24 V		24 L		24 M	de Noël	24 S	
25 L		25 J		25 S		25 M		25 J	Noël	25 D	
26 M		26 V		26 D		26 M		26 V	St Etienne	26 L	Début cours S2
27 M		27 S		27 L		27 J		27 S		27 M	
28 J		28 D		28 M	Vacances	28 V		28 D		28 M	
29 V		29 L	Début UE Libres	29 M	d'automne	29 S		29 L		29 J	
30 S		30 M		30 J		30 D		30 M	Vacances	30 V	
31 D				31 V				31 M	de Noël	31 S	

Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 D		1 M		1 V	Fête du travail	1 L		1 M	
2 L		2 M		2 J		2 S		2 M		2 J	
3 M		3 M		3 V	Vendredi Saint	3 D		3 M		3 V	
4 M		4 M		4 S		4 L		4 J		4 S	
5 J	JURYS S1	5 J		5 D	Pâques	5 M		5 V		5 D	
6 V		6 V		6 L	L. de Pâques	6 M		6 S		6 L	
7 S		7 S		7 M		7 J		7 D		7 M	
8 D		8 D		8 M		8 V	Armistice 1945	8 L		8 M	
9 L		9 L		9 J		9 S		9 M		9 J	
10 M		10 M		10 V		10 D		10 M		10 V	
11 M		11 M		11 S		11 L		11 J		11 S	
12 J		12 J		12 D		12 M		12 V		12 D	
13 V		13 V		13 L		13 M		13 S		13 L	
14 S		14 S		14 M		14 J	Ascension	14 D		14 M	Fête nationale
15 D		15 D		15 M		15 V	Pont si possible	15 L		15 M	
16 L	Fermeture bâtimentaire	16 L		16 J		16 S		16 M		16 J	
17 M		17 M		17 V		17 D		17 M		17 V	
18 M		18 M		18 S		18 L		18 J		18 S	
19 J		19 J		19 D		19 M		19 V		19 D	
20 V		20 V		20 L		20 M		20 S		20 L	
21 S		21 S		21 M	Vacances	21 J		21 D		21 M	
22 D		22 D		22 M	de printemps	22 V		22 L		22 M	
23 L		23 L		23 J		23 S		23 M		23 J	
24 M	Vacances	24 M		24 V		24 D	Pentecôte	24 M		24 V	
25 M	d'hiver	25 M		25 S		25 L	L. Pentecôte	25 J	JURY S2 + COMP	25 S	
26 J		26 J	DUATHLON	26 D		26 M		26 V		26 D	
27 V		27 V		27 L		27 M		27 S		27 L	
28 S		28 S		28 M		28 J		28 D		28 M	
		29 D		29 M		29 V		29 L		29 M	
		30 L		30 J		30 S		30 M		30 J	
		31 M				31 D				31 V	

4 Les emplois du temps

CONSULTATION :

Les emplois du temps sont accessibles sur le site Web ADE via www.emploisdutemps.uha.fr où ils sont mis à jour quotidiennement. La connexion s'effectue à l'aide de votre adresse mail et identifiant UHA.



Dans "Liste des Ressources" (colonne de gauche), développer la branche "Groupes d'étudiants" en cliquant sur la flèche. Puis sélectionner FST – LICENCE – L. PC/ESR (en cliquant sur la flèche) et enfin votre emploi du temps (en cliquant sur L1 Regio Chimica) :

Votre emploi du temps sera affiché :

Rechercher		Semaines				
Nom		Lundi 18/09/2023	Mardi 19/09/2023	Mercredi 20/09/2023	Jeudi 21/09/2023	Vendredi 22/09/2023
LICENCE						
L. MI						
L. OUI-SI						
L. PC ESR						
L1 PC/ESR						
L1 REGIO CHIMICA						
Gr CTD/TP						
L1 REGIO CHIMICA Gr 7						
Tiers Temps L1 Regio Chimica						
L1 RENFORT PC						
L2 PHYSIQUE/CHIMIE						
A planifier		Semaines				
Nom	Type	D... Groupes d'étudiants imposés (noms)				
A...	A...	60	L1 Regio Gr 7a			
A...	A...	60	L1 Regio Gr 7b			
A...	CI	12...	L1 Regio Gr 7a			
A...	CI	12...	L1 Regio Gr 7a			
A...	CI	12...	L1 Regio Gr 7a			
A...	CI	12...	L1 Regio Gr 7a			
A...	CI	120	L1 Regio Gr 7b			
A...	CI	120	L1 Regio Gr 7b			
A...	CI	120	L1 Regio Gr 7b			
A...	CI	120	L1 Regio Gr 7b			
		Semaines				
		< S38 - lun. 18 septembre 2023 S39 - lun. 25 septembre 2023 S40 - lun. 02 octobre 2023 S41 - lun. 09 octobre 2023 S42 - lun. 16 octobre 2023 S43 - lun. 23 octobre 2023				

	Lundi 18/09/2023	Mardi 19/09/2023	Mercredi 20/09/2023	Jeudi 21/09/2023	Vendredi 22/09/2023
08h00	Bureautique CI ILL_K_109 INFO	Méca du pt regio CI ILL_K_104 - TBI	Mathématiques CI ILL_K_104 - TBI		Archit. matière regio CM ILL_K_100
08h30	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 ZAMPIERI Karine	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 HANF Marie-Christine	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 MAKHLOUF Abdenacer	Intro TANDEM CI ILL_K_104 - TBI	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 CPB1-ENSCMu
09h00				L1 REGIO CHIMICA Gr 7 LEUZINGER Kim	BROGLY Maurice
09h30					08h00 - 10h00
10h00		Découverte des différents services de l'UHA / RENDEZ-VOUS DEVANT LE RESTAURANT UNIVERSITAIRE			
10h30	Chimie orga 1+2 CI ILL_K_104 - TBI	CPB1-ENSCMu	Electricité CI ILL_K_104 - TBI		Chimie orga 1+2 CI ILL_K_104 - TBI
11h00	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 BECHT Jean-Michel	L1 2A 1 MI	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 KREMBEL Christophe		L1 REGIO CHIMICA Gr 7 BECHT Jean-Michel
11h30		L1 2A 1 PC	10h15 - 12h15		10h15 - 12h15
12h00		L1 2A 1 SPI			
12h30		L1 MATH INFO			
13h00		L1 PC ESR			
13h30		L1 REGIO CHIMICA Gr 7			
14h00	Mathématiques CI ILL_K_104 - TBI	Electricité CI ILL_K_104 - TBI	Introduction interculturelle au monde de la chimie S1 CI ILL_K_104 - TBI	Intro TANDEM CI ILL_K_104 - TBI	Transformation de la matière 1 regio CM ILL_K_AMPHI TAGLANG
14h30	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 MAKHLOUF Abdenacer	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 KREMBEL Christophe	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 NEUNLIST Serge	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 LEUZINGER Kim	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 CPB1-ENSCMu
14h45		13h30 - 15h30	13h30 - 16h30	L1 REGIO CHIMICA Gr 7 KULOVICS Nina	PONCHE Arnaud
15h00				13h30 - 17h30	13h30 - 15h30
15h30					
16h00					
16h30					
17h00					
17h30					
18h00					
18h30					
19h00					

Les onglets en bas de l'emploi du temps permettent d'afficher un emploi du temps soit par jour soit par semaine.

5 L'accueil des personnes en situation de handicap

L'Université de Mulhouse a mis en place des aménagements spécifiques à l'intention des personnes en situation de handicap.

La "mission Handicap" oriente l'étudiant(e) en situation de handicap vers les services compétents pour organiser les aménagements spécifiques à sa scolarité : aménagements des examens et de scolarité (sur préconisation du médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)), dispositifs spécifiques (tiers-temps, secrétaires d'examens, surveillance, matériel adapté...). Contactez la Mission Handicap dès la rentrée.

Contact : Mission handicap, Maison de l'étudiant (bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner. 68093 Mulhouse Cedex
tél : 03 89 33 62 17
mail : accueilhandicap@uha.fr

Les dispositions du tiers-temps ou autres sont appliquées après avis favorable du service universitaire de médecine préventive.

Qui est concerné :

- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales ,...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation ,...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Les étudiants susceptibles de bénéficier d'un tiers-temps sont priés de se signaler à la scolarité dès la première semaine de rentrée.

6 Les étudiants boursiers

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être **inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés** et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit être inscrit correctement (**inscription administrative et inscription pédagogique**).

En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens et concours correspondant à ses études, **sans exception**.

ATTENTION : Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le **versement des sommes indûment perçues**.

Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours et à la présence aux examens sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement. Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du CROUS les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le CROUS peut les demander directement à l'étudiant. Dans le cas où ces pièces ne sont pas communiquées dans les délais fixés, le CROUS se réserve le droit de suspendre le versement de la bourse. Si, à la suite d'une relance du CROUS, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de versement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

Lorsqu'un étudiant boursier **doit interrompre ses études** au cours de l'année universitaire **pour des raisons médicales graves** (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer le service de scolarité de la FST et de **transmettre toutes pièces justificatives nécessaires dans les délais**.

RAPPEL IMPORTANT : les justificatifs doivent être remis à la scolarité de la FST **au plus tard sept jours après la date d'émission**, sinon, ils ne seront plus pris en compte.

7 PIX (certification des compétences numériques)

Pour l'obtention du diplôme de licence, chaque étudiant doit se présenter à l'épreuve PIX durant son cursus (**Décision CFVU du 24 mai 2018**). **Plus d'informations vous seront données ultérieurement.**

Cette certification s'effectue durant l'année de L1 pour les étudiants de Regio Chimica. Cette mesure sous-entend qu'un étudiant ayant obtenu 180 Crédits à sa Licence peut se voir refuser la délivrance de son diplôme s'il ne s'est pas présenté à la certification PIX.

8 Lexique des termes universitaires

ECTS : European Credit Transfert System

Un semestre est validé lorsque l'étudiant a obtenu 30 ECTS, soit par acquisition des crédits de chaque UE du semestre, soit par application des règles de compensation entre les UE constitutives du parcours suivi.

BCC : Bloc de connaissance et de compétences

UE : Unité d'Enseignement

CM : Cours Magistral, séance de cours

TD : Travaux Dirigés, séance d'exercices

CI : Cours Intégré, séance de cours + exercices mélangés

TP : Travaux Pratiques, séance expérimentale en laboratoire

ECUE : Élément Constitutif d'UE

Coef : coefficient affecté à la note de l'UE pour le calcul de la moyenne du semestre.

MCC : Modalités de Contrôle des Connaissances

EC : Examen commun, réparti au cours du semestre.

Contrôles TD : Contrôle de TD, note obtenue aux examens effectués lors séances de TD (une seule note ou moyenne de plusieurs notes)

DM : Devoir Maison, note obtenue au travail en autonomie (devoir-maison, exposé, ...)

9 Les maquettes de 1ère année

Les unités d'enseignement sont regroupées dans 4 blocs de compétences :

- **Bloc 1 RESOUDRE**: ANALYSER, MODÉLISER, RÉSOUDRE DES PROBLÈMES PHYSIQUES ET CHIMIE
- **Bloc 2 EXPERIMENTER**: METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE ET COMMUNIQUER DES RÉSULTATS SCIENTIFIQUES
- **Bloc 3 UTILISER**: UTILISER LES OUTILS DE CALCULS ET OUTILS NUMÉRIQUES
- **Bloc 4 PROFESSIONNALISER**: DÉVELOPPER SON PROJET PROFESSIONNEL ET ENRICHIR SA DISCIPLINE PAR DES SAVOIRS CONNEXES ET DES COMPÉTENCES INTERCULTURELLES

9.1 Regio Chimica semestre 1

									Projet	Coefficient	Coeff UE (idem ECTS en L ₁ à 2 en LP)	ECTS	MCC
Nom de l'UE	Bloc	Niveau	Intitulé	CI	CM	TD	TP	Projet (encadrement)	Nb heures autonomie étudiant				Libellé du type de contrôle
Physique 1	RESOUDRE	1	Mécanique du point	20						1	6	6	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)
			Electrocinétique	20						1			EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1)
			Optique	20					6	1			EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Exposé (coef.0,5)
Chimie 1	RESOUDRE	1	Architecture de la matière		26	26			6	2	9	9	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison (coef.0,5)
			Transformation de la matière 1		4	10				1			EC écrit
			Chimie organique 1+2	30					6	1			EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison (coef.0,5)
Travaux pratiques 1	EXPERIMENTER	1	TP Physique				24			1	6	6	Rapports des TP et/ou TP test 1 (coef1), TP test 2 (coef1)
			TP Chimie Transformation de la Matière (en anglais)				16			1			Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max
			TP Chimie organique				16			1			Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max
Mathématiques 1	UTILISER	1	Mathématiques pour la physique et la chimie	42						1	3	3	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison (coef.0,5)
Transversal 1 Compétences interculturelles 1	PROFESSIO-NNALISER	1	Bureautique			18				1	6	6	Travaux divers en bureautique
			Ateliers Usages Numériques			3							Pas de note attendue, présence obligatoire
			Violences Sexistes et Sexuelles et						4				Pas de note attendue, validation suite à un questionnaire
			Méthodes de travail universitaires			3			6	1			Pas de note attendue, validation suite à un questionnaire
			PPP transfrontalier Tandem de langue franco-allemand			15			2	1			Présentation Orale
			Accompagnement interculturel 1		2	16			20	1			Travaux divers Note reportée au semestre 2
			Préparation et présentation d'un exposé en allemand			6							Examen écrit et participation à l'oral Note saisie au semestre 2
			Langue Anglais			5		10		1			Pas de note attendue, présence obligatoire
													Travaux divers

9.2 Regio Chimica semestre 2

Nom de l'UE	Bloc	Niveau								Coefficient	Coeff UE (idem ECTS en L1 à 2 en LP)	ECTS Licence =180 ECTS 30 ECTS par semestre)	Libellé du type de contrôle	Mutualisation
			Intitulé	CI	CM	TD	TP	Projet (encadrement)	Projet autonomie étudiant					
Chimie-physique	RESOUDRE	1	Thermodynamique phys 1	18					6	2	6	6	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison(coef.0,5)	
			Thermochimie	26						2			Examen écrit (coef 4), Devoir maison (coef 1)	
			Cinétique et Catalyse	20					6	2			Examen écrit (coef 4), Devoir maison (coef 1)	
			Approfondissement en chimie-physique	15						1			Examen écrit (coef.1)	
			Electrochimie	15						1			Examen écrit 2h (coef.1)	
Chimie 2	RESOUDRE	1	Transformation de la matière 2		12	20			6	2	9	9	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison(coef.0,5)	CPB1 ENSCMu
			Chimie inorganique		10	4			6	1			Examen écrit (coef 4), Exposé (coef 1)	CPB1 ENSCMu
			Chimie organique 3		26	28			12	3			EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), EC3 écrit (coef 2)Exposé et/ou Devoir maison et/ou contrôles TD(coef.1)	L2 PC, L2 renfort, CPB2 Ensclu, CPB2 ENSISA Chimie
			Chimie organique approfondissement		5				50	1			Exposé ou devoir maison	
Travaux pratiques 2	EXPERIMENTER	1	SAC1 TP Projet				24		12	2	6	6	Rapport et/ou notes manipulations	
			TP Chimie organique				24			2			Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max	
			TP Transformation de la matière				16			1			Rapports des TP et/ou notes manipulations, examen final 2h max	
Mathématiques 2	UTILISER		Mathématiques pour la physique et la chimie	42						1	3	3	EC1 écrit (coef 1), EC2 écrit (coef 1), Devoir maison(coef.0,5)	
Transversal 2 Compétences interculturelles 2	PROFESSIONNALISER	1	Développement durable	12					8	1	6	6	EC écrit	
			Bureautique-Préparation Pix			2			10				Pas de note attendue	
			Tandem de langue franco-allemand			8			10	2			EC écrit	
			Accompagnement interculturel 1			12				2			Modalité définie par le responsable	
			Les systèmes éducatifs dans les 3 pays du Rhin			10				1			Examen écrit et participation à l'oral	
			Histoire de l'intégration européenne			20				1			Examen écrit	
			Langue Anglais			5		10		1			Examens de TD	

Règlement de scolarité Valable à partir de septembre 2024

Ce règlement est défini dans le cadre des Règles générales du cursus licence..

Ce règlement est remis à tout élève de la formation Regio Chimica.

10.1 Objet

Ce règlement des études vaut pour la Licence transfrontalière en chimie Regio Chimica, mise en place par la Fakultät Chemie, Pharmazie und Geowissenschaften der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg et l'Université de Haute- Alsace selon la convention de coopération du 28.10.2009.

Ce règlement fixe :

1. Les modalités de recrutement
2. Les modalités des études et des examens, les conditions de délivrances des certificats, des diplômes et des grades.
3. Les regroupements des matières en modules et en ECTS (cf Annexe Maquette pédagogique)

L'annexe *Tableau d'équivalence des notes* fait partie intégrante de ce règlement.

10.2 Organisation générale de la formation

La durée des études est de six semestres. L'ensemble des crédits de la licence comporte 180 ECTS.

Les enseignements s'effectuent sous forme de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets et stages obligatoires. Les langues utilisées pour dispenser les enseignements sont l'allemand, l'anglais et le français.

Les enseignements scientifiques sont dispensés dans la langue du pays de l'Université. Certains enseignements scientifiques pourront être dispensés en anglais après accord des responsables de formation Regio Chimica des universités partenaires.

Les enseignements de l'UE « communication interculturelle » sont dispensés dans la langue de l'université partenaire – soit en allemand à Mulhouse et en français à Freiburg. Certains enseignements pourront déroger à cette règle générale après accord des responsables de formation Regio Chimica des universités partenaires.

Les examens ont lieu dans la langue dans laquelle les enseignements sont dispensés.

Les semestres du cursus sont organisés comme suit :

- Les **semestres 1** et **2** en France
- Les **semestres 3** et **4** en Allemagne
- Les **semestres 5** et **6** sont effectués au choix en France ou en Allemagne selon l'option choisie.

10.3 Recrutement, Inscription

L'Université de Haute Alsace et l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg recrutent conjointement les étudiant(e)s de la licence Regio Chimica sur diplôme après examen de leur dossier et un entretien avec un jury d'admission bipartite qui testera la motivation et le niveau de langue en français, en allemand et en anglais.

L'inscription administrative est annuelle à Mulhouse, semestrielle à Freiburg

L'inscription pédagogique complète l'inscription administrative.

Inscription administrative : elle vous permet d'obtenir votre statut étudiant, votre carte "mon pass campus", l'accès à la B.U., aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives, ...

Cette inscription s'effectue uniquement en ligne sur www.uha.fr avant le **30 septembre 2025** au plus tard.

Les étudiants qui n'ont pas pu finaliser leur inscription administrative avant la rentrée sont autorisés à suivre les enseignements hormis les TP. Le non-paiement des frais de scolarité entraîne l'impossibilité de suivre les TP (pas de couverture en cas d'accident). **ATTENTION la carte PASS CAMPUS vous est indispensable pour entrer dans le bâtiment ainsi que dans les salles de cours.**

Inscription pédagogique : elle complète l'inscription administrative. Elle s'effectue via un lien qui vous sera envoyé par la scolarité de la FST avant fin octobre.

Ne ratez pas cette étape indispensable pour l'enregistrement de vos résultats.

Pensez à communiquer à la scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone, ...) intervenant au cours de l'année universitaire.

Sans inscription pédagogique, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves d'examens et l'étudiant boursier devra rembourser les sommes déjà perçues.

Votre certificat de scolarité UHA en ligne

Vous êtes étudiant à l'Université de Haute-Alsace au sein de la FST. Dès la validation de votre inscription et tout au long de vos études, consultez vos informations administratives (renseignées lors de votre inscription) et téléchargez votre certificat de scolarité et votre quittance de droits via l'application MON DOSSIER WEB

Le certificat de scolarité est un document important, qui est valable pour la durée d'une année universitaire, et qui peut notamment être nécessaire lorsque vous demandez certaines aides sociales ou dispositifs particuliers (bourses CROUS, logement étudiant, réductions SNCF, adhésion à certaines mutuelles, revenu minimum étudiant, réductions dans les transports en commun, etc.). Ce document est complémentaire de votre carte Pass campus. La quittance de droits est un document attestant du montant des droits d'inscription que vous avez réglés à l'Université. L'application vous permettra également de consulter vos notes dès qu'elles auront été validées par les jurys de vos formations.

Accéder à l'application <https://mondossierweb.uha.fr/>

10.4 Validation des formations antérieures

Des périodes antérieures d'études théoriques et pratiques, suivies avec succès dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, peuvent, après consultation des instances compétentes, donner droit à des dispenses de modules, sous réserve qu'elles puissent être considérées comme équivalentes à des modules de la licence transfrontalière Regio Chimica. Un dossier de validation des acquis devra être établi et présenté à la Commission de Validation des Acquis de l'UHA après avis des responsables de formation à l'UHA et à l'Albert-Lubwigs-Universität Freiburg.

10.5 Organisation et application du contrôle des connaissances

L'organisation et l'application des modalités d'examens incombent à chaque enseignant(e), en accord avec les modalités définies par l'université d'inscription pédagogique de l'étudiant(e). Il/elle en assume la responsabilité dans son domaine de compétence. Les modalités d'évaluation seront précisées préalablement à chaque module.

1. L'évaluation de chaque module consiste en des évaluations multiples et diversifiées, réparties régulièrement tout au long du semestre.
2. Le contrôle relatif à un module peut être subdivisé en évaluations partielles.
3. L'évaluation peut revêtir les formes suivantes : contrôle individuel écrit, oral ou pratique, par exemple projets communs, contrôle collectif (exposés, dossiers, travaux pratiques), évaluation de la participation aux cours, aux travaux dirigés et travaux pratiques.
4. La langue des épreuves est celle utilisée par l'enseignant pendant les enseignements.

10.6 Validation des Unités d'Enseignement (UE), des blocs de compétences (BCC) et des semestres.

10.6.1 Obtention des UE et des BCC

Une UE ou un BCC est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire :

- Dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la(le) composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20 ;

ou

- Par compensation :

- De notes entre UE au sein d'un même BCC;
- Entre BCC de même intitulé, sur la base suivante : dès lors qu'un niveau d'acquisition est validé le niveau directement inférieur est supposé l'être également ;

En cas de dispense, l'UE n'est pas prise en compte dans le calcul du semestre.

10.6.2 Obtention des semestres

- **Semestres 1 et 2** : Un semestre est acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire
 - Dès lors que chacune des UE qui le constituent est acquise,

ou

- Dès lors que l'ensemble des BCC qui le constituent sont acquis soit directement, soit par validation automatique du niveau de compétences attendu du moment qu'un niveau plus élevé pour ce BCC a été acquis par ailleurs,

- **Semestres 3 et 4** : Le système de notation et le règlement des études de l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg sont appliqués.
- **Semestres 5 et 6** : Le système de notation allemand ou français est appliqué selon les règles locales de l'université d'inscription pédagogique (voir règlement des semestres 1 ou 3 ci-dessus).
- **Semestre 6** : Le stage obligatoire de 7 à 12 semaines s'effectue selon les règles de l'université d'inscription pédagogique.

10.7 Choix du lieu d'études pour la troisième année

Les semestres 5 et 6 sont effectués au choix en France ou en Allemagne selon l'option choisie. Le choix du lieu d'étude de troisième année est laissé aux étudiant(e)s. Chaque étudiant(e) est tenu d'informer de façon écrite le comité de pilotage bilatéral de son souhait avant le 15 mai de l'année universitaire précédant l'entrée en semestre 5.

10.8 Jury

Le Jury est constitué et agit selon les règles locales en vigueur.

Pour garantir une équité entre les décisions du jury allemand et du jury français, tous les jurys auront la possibilité, préalablement aux délibérations, d'avoir recours à un avis consultatif du comité de pilotage transfrontalier – dont la constitution est définie dans la convention de coopération entre les universités partenaires.

10.9 Redoublement, Progression

Le redoublement concerne uniquement les unités d'enseignement (UE) pour lesquels l'étudiant(e) n'a pas obtenu la moyenne.

L'étudiant(e) doit se présenter à tous les examens de l'unité d'enseignement concernée. Le mémoire de Bachelor ne peut être représenté qu'une seule fois.

Dans un souci d'équité entre les étudiant(e)s et afin que la mobilité ne représente pas une entrave à la poursuite d'études, l'étudiant(e)s redoublant une UE pourra demander au responsable de l'unité d'enseignement la possibilité de passer les examens de l'UE concernée dans l'université partenaire. L'université partenaire s'engage à mettre en place des conditions d'examens identiques à celles mises en place dans le lieu principal d'examen selon la réglementation de l'université partenaire.

10.10 Progression en année supérieure

La progression entre deux années successives s'effectue de la manière suivante :

- L'inscription administrative en L2 n'est possible que si une des 2 conditions suivantes est remplie :

- o L'année L1 est acquise,
- o L'étudiant a validé au moins 48 ECTS (54 en absence de BCC) de L1. Dans ce cas, l'acquisition des ECTS manquant devra être prioritaire l'année suivante.

- L'inscription administrative en L3 est de droit si les années L1 et L2 sont acquises. Elle est également possible si d'une part l'année L1 est acquise et si l'étudiant a validé au moins 48 ECTS (54 en absence de BCC) de L2. Pour l'étudiant qui a validé moins de 48 ECTS en L2 : le jury de L2 apprécie souverainement la possibilité d'une poursuite d'études.

10.11 Acquisition de crédits par anticipation dans un semestre supérieur

Sous réserve de la mise en place d'un contrat pédagogique selon le principe énoncé dans l'article

10.12 Absence aux examens – Fraudes

Le règlement des absences aux examens et des fraudes de l'établissement d'inscription pédagogique s'applique.

10.13 Diplômes

Après validation des six semestres d'études, les étudiant(e)s obtiennent avec 180 ECTS :

- La Licence Mention Physique, Chimie, parcours Regio Chimica de l'Université de Haute Alsace, et
- le diplôme « Bachelor of Science » en Chimie de l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg.

Pour obtenir le diplôme de licence, tout étudiant inscrit en licence doit s'être présenté à la certification PIX durant son cursus.

10.14 Voies de recours

1. Toute réclamation mettant en cause des décisions et mesures régies par ce règlement est à adresser au tribunal administratif du siège de l'établissement d'inscription pédagogique dans un délai d'un mois à partir de leur notification, sous forme écrite exposant les motifs.
2. En cas de recours ultérieur, la loi nationale s'applique.

Annexe : Tableau d'équivalence des notes

Conversion des notes : d'Allemagne en France	
Allemagne	France
1	16,8
1,1	16,5
1,2	16,2
1,3	15,9
1,4	15,7
1,5	15,5
1,6	15,2
1,7	14,9
1,8	14,7
1,9	14,5
2	14,2
2,1	14
2,2	13,8
2,3	13,6
2,4	13,5
2,5	13,3
2,6	13,1
2,7	12,9
2,8	12,7
2,9	12,5
3	12,3
3,1	12,1
3,2	11,9
3,3	11,6
3,4	11,5
3,5	11,3
3,6	11,1
3,7	10,9
3,8	10,8
3,9	10,6
4	10,4
5	7,5

Conversion des notes : de France en Allemagne		
France (moyenne du diplôme)	France (note d'UE)	Allemagne
16,6 - 20,0	16,0 - 20,0	1
16,3 - 16,5		1,1
16,0 - 16,2		1,2
15,8 - 15,9	15,0 - 15,9	1,3
15,6 - 15,7		1,4
15,3 - 15,5		1,5
15,0 - 15,2		1,6
14,8 - 14,9	14,3 - 14,9	1,7
14,6 - 14,7		1,8
14,3 - 14,5		1,9
14,1 - 14,2	13,7 - 14,2	2
13,9 - 14,0		2,1
13,7 - 13,8		2,2
13,6	13,0 - 13,6	2,3
13,4 - 13,5		2,4
13,2 - 13,3		2,5
13,0 - 13,1		2,6
12,8 - 12,9	12,4 - 12,9	2,7
12,6 - 12,7		2,8
12,4 - 12,5		2,9
12,2 - 12,3	11,7 - 12,3	3
12,0 - 12,1		3,1
11,7 - 11,9		3,2
11,6	11,0 - 11,6	3,3
11,4 - 11,5		3,4
11,2 - 11,3		3,5
11,0 - 11,1		3,6
10,9	10,5 - 10,9	3,7
10,7 - 10,8		3,8
10,5 - 10,6		3,9
10,0 - 10,4	10,0 - 10,4	4
0 - 9,9		5*

Le système de notation français délivre des notes de 0 à 20.
Le système de notation allemand délivre des notes d'UE au tiers de point et des notes de diplômes au dixième de point (pour les notes de 1 à 4).

11 COORDONNÉES UTILES :

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé ([SUMPPS](#)) :

Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : [03 89 33 64 46](tel:0389336446)

Secrétariat du Service Social Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)

1, rue Alfred Werner – 68093 Mulhouse Cedex

Téléphone : [03 89 33 62 18](tel:0389336218), E-mail : accueil.social@uha.fr

Psychologue : alexis.boehrer@uha.fr

Psychiatre : maud.hartmann@uha.fr

Service d'Information & d'Orientation

Rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant (bâtiment Q) - Campus Illberg

1 rue Alfred Werner, 68 093 MULHOUSE Cedex

Téléphone : [03 89 33 64 40](tel:0389336440), E-mail : sio@uha.fr

Ouverture :

les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,

le jeudi de 10h30 à 12h et de 13h à 17h.

Conseiller d'Orientation Psychologue

Service d'Information et d'Orientation

E-mail : noel.pelletier@uha.fr

Téléphone : [03 89 33 62 93](tel:0389336293)